



**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DU GOLF DE MOLIETS-ET-MAA**

**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL  
relative à un marché de fourniture de rideaux roulants métalliques  
aux Ateliers du Golf de Moliets-et-Maâ**

**Le Président du Syndicat Mixte d'aménagement du golf de Moliets-et-Maâ,**

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 03 mai 2024 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue le 21 février 2023 entre le Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation de travaux de rénovation du patrimoine immobilier du Golf de Moliets-et-Maâ, et son avenant,

VU la proposition de la SATEL en date du 5 août 2024,

**DECIDE :**

- d'approuver la proposition de marché de fournitures présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :
  - **Titulaire :** SARL ABC SERRURERIE - 5 rue des Artisans à SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE (40230)
  - **Objet du marché :** Dépose et évacuation des 2 anciens rideaux roulants métalliques des Ateliers du Golf et fourniture et mise en place de 2 rideaux roulants métalliques galvanisés avec moteur tubulaire
  - **Montant :** 7 156,66 € HT
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer ledit marché et à le notifier à son titulaire.

Fait à Mont-de-Marsan,  
Le 21 AOUT 2024

Le Président du Syndicat Mixte,

XF. L

Xavier FORTINON